

Document d'action du Fonds fiduciaire de l'UE

Intitulé	Référence: T05-EUTF-SAH-REG-07 « Création d'emplois équitables et développement durable de micro-entreprises à travers la gestion responsable et éthique de chaînes de valeur spécifiques liées aux secteurs de la Mode, du « lifestyle » et de l'aménagement d'intérieur au Burkina Faso et au Mali » (UE-CCI/Ethical Fashion Initiative-Sahel)
Zone bénéficiaire de l'action/localisation	Régions au Burkina Faso : Bobo Dioulasso (Région Des Hauts Bassins) - Fada N' Gourma (Région de l'Est) - Ouagadougou (Région du Centre) - Ouahigouya (Région du Nord)- Région du Sahel – Région de la Boucle du Mouhoun –Région Centre-Ouest – Région Centre-Est Régions au Mali : District de Bamako - Région de Koulikoro - Région de Ségou - Région de Mopti - Région de Kayes
Montants concernés	Coût total estimé: 10 000 000 EUR Montant total provenant du fonds fiduciaire : 10 000 000 EUR
Modalités de mise en oeuvre	Gestion indirecte – convention de délégation avec ITC (International Trade Centre), et son Ethical Fashion Initiative (Initiative de Mode Ethique)
Code(s) CAD	320, 930
Priorité d'intervention du Plan d'Action de la Valette	1. Avantages des migrations en termes de développement et lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées.
Indicateur(s) du Plan d'Action de la Valette	A9. Create new economic opportunities for young women and men
Domaines d'intervention du Fonds Fiduciaire	1. Développement économique et stabilisation d'emploi
Objectifs du Cadre opérationnel	1. Prévenir la migration irrégulière et les déplacements forcés et faciliter la gestion de la migration ainsi que les retours
Sous-objectif(s) du Cadre	1.1. Créer des perspectives économiques et d'emploi dans les régions présentant un fort potentiel migratoire pour prévenir la migration irrégulière et faciliter les retours
Durée de la mise en oeuvre	48 mois
Bénéficiaires de l'action	5 000 bénéficiaires directs (avec un focus sur les jeunes et les femmes) 6 000 bénéficiaires indirects

1. RESUME DE L'ACTION ET DE SES OBJECTIFS

Le projet a pour but de contribuer au développement économique et à l'emploi dans le secteur artisanal au Burkina Faso et au Mali et ainsi réduire la pression migratoire au sein de ces pays en luttant contre les causes profondes des phénomènes de déstabilisation en offrant des possibilités de formation et en favorisant la création d'emplois dignes, durables et équitablement rémunérés respectant les normes du Fair Labour Association (FLA).

Au sein de l'ITC, le projet sera mis en place par l'équipe de l'Ethical Fashion Initiative (EFI)⁵ qui a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté en permettant à des artisans marginalisés de pays en voie de développement de s'insérer dans le marché international de la mode de luxe.

Le projet constitue la Phase II du projet de promotion à l'international du tissage artisanal du coton déjà mis en place par EFI et sera bâti sur les fondations solides construites jusqu'alors, tout en ayant pour objectif de **multiplier l'impact obtenu par 10 en étendant significativement le nombre de bénéficiaires dans les secteurs du tissage artisanal et de la haute mode et de la décoration d'intérieur pour contribuer à la création et la stabilisation de 5 000 emplois justement rémunérés et durables au Burkina Faso et au Mali.** En effet, l'entreprise sociale GIE CABES, interface EFI, au Burkina Faso et au Mali a les infrastructures (Hangar, équipements et équipe de gestion pour la production et le contrôle qualité) nécessaires pour soutenir un tel agrandissement du projet. Egalement, la Phase II prévoit la création d'une entreprise sociale au Mali, sur le même modèle que le GIE CABES, qui sera responsable pour l'administration et la gestion autonome des entreprises au Mali. D'autant plus, EFI a accès à un marché qui est intéressé par les tissus du Mali et du Burkina Faso et qui contribuera donc à atteindre les résultats fixés et qui donc justifie la nécessité d'une main d'œuvre plus importante.

2. JUSTIFICATION ET CONTEXTE

2.1. Contexte national, le cas échéant

Le coton est la matière première qui est à la base de la chaîne de valeur dans laquelle travaille EFI au Burkina Faso et au Mali. En effet des artisans tisserands Burkinabè et Maliens transforment le coton pour créer des textiles tissés à la main et qui sont appréciés pour leur qualité unique par le marché international de la mode et de la décoration d'intérieur. Cela signifie que la transformation du coton a un rôle clé dans le développement de ce projet. En effet, EFI avec le GIE CABES au Burkina Faso et au Mali travaille principalement avec des communautés de femmes artisanes professionnalisées durablement par EFI dans la fabrication de tissus en coton 100% issu des productions cotonnières du Burkina Faso & Mali.

Ces communautés sont constituées sous forme d'associations, coopératives, de groupement, de centres féminin de tissage communément appelées « ateliers ». Le modèle EFI identifie et organise ces petites entreprises indépendantes déjà constituées (mais assez souvent informelles et inconnues au fisc) à travers le GIE CABES, afin de mettre en commun les faibles moyens, les accroître à travers les exportations, réduire les charges, pour développer une offre plus complète et plus crédible pour les acheteurs internationaux. La fabrication d'accessoires avec le tissu 100% coton du Burkina Faso et du Mali durant la Phase I a eu lieu auprès des centres spécialisés de confection au Kenya et en Ethiopie, et la Phase II sera

⁵ Voir section 3.1- Initiative de Mode Ethique en français ;

l'opportunité de développer des centres spécialisés de confection directement au Burkina Faso et au Mali. En effet, la Phase II sera l'occasion pour diversifier les lignes de produits fait au Mali et au Burkina Faso. Pendant la Phase I, les produits suivants ont été développés :

- Fils de coton bio ;
- Fils de coton bio teints naturellement ;
- Tissus haute gamme sans décorations appliquées pour la mode et l'ameublement haute gamme (Danfani) ;
- Tissus haute gamme avec décorations pour la mode et l'ameublement haute gamme (Bogolan et Basilan).

La Phase II développera également les produits suivants :

- Sacs à main avec les tissus Danfani, Bogolan et Basilan avec du cuir (produit par EFI en Ethiopie – mais il existe également des tanneries de bonne qualité au Mali et au Burkina Faso). EFI présente une expérience technique dans la fabrication de sacs en Afrique ayant produits des milliers de sacs à main au Kenya et en Ethiopie et d'autres accessoires (bijouterie et chaussures) en Afrique ;
- Tissus haut de gamme teints naturellement (Indigo) ;
- Eléments de décoration d'intérieur comme des coussins et sculptures en tissu : EFI travaille déjà dans ce domaine.

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) classe le Burkina Faso à la 181^{ème} place⁶ et le Mali à la 179^{ème} place⁷ (sur 187) sur l'échelle du développement humain et près de la moitié de la population de ces deux pays vit avec moins de 1,25 dollar par jour. D'après le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies, sur les 17 millions d'habitants au Burkina Faso et sur les 16 millions d'habitants au Mali il y a respectivement plus de 1,3 et plus de 3 millions de personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire. Pourtant le Burkina Faso et le Mali ont de précieuses ressources : les deux pays sont exportateurs d'or (5 % du PIB⁸ du Burkina et 60% des exportations pour le Mali) et de coton (le Burkina Faso est un des premiers exportateurs africains de coton avec 19,3% des exportations en 2014⁹ et le coton représente 42% des exportations au Mali¹⁰). En outre le Burkina Faso est le premier producteur de coton biologique en Afrique de l'Ouest et deuxième au niveau Africain (14%), le Mali est le cinquième producteur au niveau Africain (2,2%)¹¹. Force est de constater la non transformation du coton bio en fil par FILSAH au Burkina, alors qu'au Mali le coton bio est filé par Comatex. Donc le coton bio du Burkina est filé au Mali pour les besoins de la transformation artisanale textiles dans les deux pays.

Cependant, les prévisions d'exportation de ces deux secteurs à l'horizon 2019 ne sont pas à la hausse¹² et le secteur du coton, notamment de sa transformation, un des principaux pourvoyeurs d'emplois dans ces deux pays reste majoritairement concentré sur le marché

⁶ IDH-PNUD – 2014 - Le taux d'alphabétisation des adultes (plus de 15 ans) est inférieur à 30 % et celui des jeunes (qui représentent plus de 60% de la population), à 40 %. Le taux de mortalité des moins de 5 ans dépasse les 10 %, et le taux de mortalité maternelle est de 3/1 000 ;

⁷ IDH-PNUD – 2014 - Le taux d'alphabétisation des adultes (plus de 15 ans) est inférieur à 30 % et celui des jeunes (qui représentent plus de 60% de la population), à 40 %. Le taux de mortalité des moins de 5 ans dépasse les 10 %, et le taux de mortalité maternelle est de 3/1 000 ;

⁸ Produit Intérieur Brut ;

⁹ Selon l'Observatory of Economic Complexity : <http://atlas.media.mit.edu/fr/profile/country/bfa/>

¹⁰ Selon l'Observatory of Economic Complexity: <http://atlas.media.mit.edu/en/profile/country/mli/>

¹¹ Selon Commod Africa: <http://www.commodafrica.com/11-06-2015-le-burkina-faso-premier-producteur-de-coton-bio-en-afrique-de-louest>

¹² Voir rapport n°15/339 du Fond Monétaire International ;

local. **Ce secteur à fort potentiel doit donc être développé pour permettre à ses acteurs de capter plus de valeur ajoutée et d'accéder durablement aux marchés régionaux et internationaux.** Ceci contribuera à la création d'emplois et à une amélioration significative des conditions de vie des populations et réduira ainsi la pression migratoire.

Au niveau des flux migratoires, le Burkina Faso et le Mali font face à d'importants mouvements de populations : Le Mali est un pays de départ et de transit pour les migrants en route pour l'Europe : plus de 100 000 maliens auraient émigrés vers l'Europe à l'heure actuelle¹³ et le pays est un lieu de passage clé pour tous les candidats à l'exil provenant d'Afrique de l'Ouest. Du fait des crises sécuritaires et des montées des mouvements extrémistes ayant morcelé le territoire depuis 2011, de nombreux maliens ont également été contraints de se déplacer au sein du pays (ils seraient 39 000 dans ce cas en juillet 2016¹⁴), ou vers d'autres pays africains (ils seraient 134 300 en juillet 2016¹⁵ avec plus de 34 000 réfugiés au Burkina Faso¹⁶).

Le Burkina Faso est quant à lui plus un pays de refuge et de transit pour les migrants et les habitants des pays voisins ayant subi des conflits. Ces deux pays subissent également d'importants mouvements de population internes avec un exode rural massif, les opportunités de travail étant plus rares à la campagne, et avec le retour de nombreux migrants ayant été expulsés d'autres pays de la région¹⁷, souvent candidats « multi-récidivistes » au départ pour d'autres pays. Ceci souligne donc la cohérence d'une approche régionale (Mali-Burkina Faso) pour endiguer les phénomènes de migrations irrégulières en contribuant à la fixation des populations par la création d'opportunités de formation et d'emplois dans des secteurs porteurs tels que l'artisanat haut de gamme dont les produits sont destinés au marché international.

En outre, l'EFI intégrera le dialogue social dans toutes ses activités afin d'assurer la synergie et la collaboration entre toutes les parties prenantes, en particulier entre les travailleurs micros et petites entreprises (MPE) artisanales, les autorités, les associations nationales de coton et les partenaires multinationaux. Le dialogue social assurera le respect des normes de travail décent et le respect des droits des travailleurs. Il soutiendra également la mise en œuvre du programme RISE, notamment en favorisant le dialogue sur le comportement responsable des entreprises et de la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de l'initiative multipartite.

Prévention de la migration potentielle

Selon les associations de Migrants et d'expulsés seule des créations d'emplois sont en mesure de réduire le chômage de longue durée, causes profondes de la migration irrégulière des jeunes hommes et femmes notamment du Mali.

La Phase II impliquera des start-up d'entrepreneurs et des jeunes hommes et femmes artisans dans l'artisanat textile du tissage et des accessoires. De nombreux candidat(e)s sont des exodés ruraux et des chômeurs de longue date non stabilisés qui quittent les campagnes pour les villes intermédiaires et grandes villes, où ils cherchent des petits métiers car souvent le tissage artisanal est la première activité de survie. Cependant, il faut reconnaître que le taux de survie des 'start-up' créées est assez faible. Cette population victime de la pauvreté rurale

¹³ Selon l'OIM ;

¹⁴ Selon le tableau de bord humanitaire pour le Mali du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies ;

¹⁵ Selon le tableau de bord humanitaire pour le Mali du Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies ;

¹⁶ Selon le Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies (UNHCR) ;

¹⁷ Les expulsés proviennent en majorité des pays suivants : Cote d'Ivoire, Gabon, Afrique du Sud, Sierra Leone, Algérie, Maroc, Lybie, Centrafrique RD Congo, Gambie, Guinée Bissau, Espagne (Iles Canaries) ;

et de l'exclusion sociale dans les villes représente un risque potentiel de migration, tout d'abord sous régionale (Côte d'Ivoire, Gabon, etc) mais aussi vers l'Europe.

L'intégration économique des candidats au retour est indispensable car retourner dans son village après un long séjour infructueux à l'étranger est considéré comme une faillite personnelle.

Les nouvelles 'start-up' dans l'artisanat impliqueront notamment des créations d'emplois à la fois au profit des migrants expulsés (retours involontaires forcés) et retournés volontaires de l'association malienne des expulsés (AME, créée en 1996) avec plus de 6 000 personnes expulsées d'Europe depuis 2013, notamment de France, d'Arabie Saoudite, d'Asie et d'Afrique¹⁸, et au profit des expulsés de l'association « Alert Migration » au Burkina Faso.

Entre ces deux associations majeures, des activités d'échange de bonnes pratiques, de sensibilisation et communication sur la migration irrégulière seront effectuées durant cette phase.

Depuis 2012 les crises politico-militaires récurrentes au Mali ont provoqué des vagues de réfugiés Maliens dans la Région du Centre et à Ouagadougou (camp de réfugiés de Sagnioniogo), mais principalement dans la Région du Sahel qui compte environ 60% des réfugiés au Burkina Faso¹⁹). Il s'agit principalement des camps de Goudebou et de Tine-Edjar. A Dori, dans cette région du Sahel, l'association de femmes partenaire EFI depuis 2013 dénommée LABAL SENO (Ex WALDE DE SENO), travaille avec l'Agence Nationale pour l'Emploi pour la formation des réfugiés dans la filière du textile artisanal. Dans la Phase II, des réfugiés de ces camps dans la région du Sahel (Dori) bénéficieront des activités de start-up d'entrepreneurs artisans, ce partenariat sera formalisé à travers un *accord de partenariat public-privé* (EFI-LABAL SENO- ANPE DORI.)

2.2. Contexte sectoriel et code éthique de conduite

Le Burkina Faso a lancé depuis 2016, le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES) qui vise à reformer les institutions afin de lutter efficacement contre la corruption et l'injustice, développer le capital humain qui constitue une grande ressource économique en mettant l'accent sur l'éducation nationale, la formation des jeunes et la santé. Le PNDES voudrait redynamiser certains secteurs de l'économie à savoir l'agriculture et l'élevage à travers des actions de promotion avec le secteur privé. En effet le PNDES est le nouveau référentiel pour les politiques de développement au Burkina Faso.

Le projet proposé s'insère parfaitement dans la politique nationale de développement du secteur de l'artisanat (POSICA) adoptée par le gouvernement malien en mars 2010. Cette politique, mise en place par le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, accorde une place de choix au sous-secteur de l'artisanat textile et particulièrement à la transformation artisanale des matières premières produites localement comme le coton.

Le projet s'insère également dans l'« Agenda pour la compétitivité de la filière coton-textile dans l'UEMOA », adopté le 22 décembre 2003, et qui a pour but de promouvoir les unités locales de transformation de la fibre de coton en produits textiles visant les marchés régionaux et internationaux et d'atteindre le taux de transformation de 25% par an de la fibre

¹⁸ Selon le site www.expulsesmaliens.info

¹⁹ Selon un rapport du Haut-Commissariat pour les Réfugiés de 2015 ;

de coton à l'horizon 2020. Le secteur bénéficie de nombreux accords préférentiels en Europe (ACP), aux Etats-Unis (AGOA) et au Japon (TICAD).

Le projet est complètement aligné avec les objectifs de l'Initiative UE sur les vêtements et le textile (officiellement lancée le 25 avril 2016) pour la promotion d'une gestion responsable de la chaîne de valeur liée au secteur et l'amélioration des externalités sociales et environnementales de la production textile. Il est également conforme aux principes élaborés par la "Fair Labour Association" (Association pour le Travail Equitable) ainsi qu'au code de bonnes pratiques de l'Organisation Mondiale du Travail et les indications de l'initiative vêtements de l'UE. Les activités du projet disposent donc d'un cadre réglementaire favorable et seront mises en place en étroite collaboration avec des représentants des organismes publics Burkinabés et Maliens pour maximiser les retombées positives (soutien du gouvernement pour faciliter la mise en place du projet, mais aussi transmission des leçons apprises, des meilleures méthodes à mettre en place, etc.).

3. ENSEIGNEMENTS ET COMPLEMENTARITE

3.1 Expérience de l'organisation et enseignements tirés

Au sein de l'ITC, le projet sera mis en place par l'équipe de l'Ethical Fashion Initiative (EFI).

EFI a pour but de contribuer à la réduction de la pauvreté en favorisant la création d'emplois durables et équitablement rémunérés pour des artisans de communautés défavorisées en Afrique et en Haïti. En leur fournissant l'accès au marché et les formations nécessaires, EFI permet aux artisans d'être inclus dans les chaînes de valeur de grandes marques internationales dans le secteur de la mode telles que Vivienne Westwood, Stella McCartney, Brother Vellies ou United Arrows, entre autres. Ces grandes marques ont alors un accès privilégié au savoir-faire artisanal des différents pays concernés avec la garantie de la traçabilité des produits et du respect des normes sociales et environnementales grâce à RISE, le système de traçabilité et de mesure d'impact développé par EFI. En effet, RISE garantit le respect des normes de responsabilité sociale (dont les normes de travail équitable) et environnementale, assure la traçabilité et la transparence tout au long de la chaîne de production et mesure l'impact sur les communautés d'artisans. EFI cible le segment du marché de la mode haut de gamme en évitant les acteurs de la « fast fashion » qui tirent les prix vers le bas. Ceci permet d'avoir des politiques de marges supérieures, de garantir une rémunération du travail équitable aux travailleurs, de respecter le code de conduite sur le travail équitable.

Les interventions de l'EFI produisent des effets durables comme l'illustre Ethical Fashion Artisans, l'entreprise sociale produisant des sacs et accessoires et qui promeut le travail de dizaines de communautés d'artisans (dont les Masais) au Kenya. En 2014, des investisseurs sociaux ont investi dans la structure ce qui souligne la réussite du projet et garantit sa durabilité. Le but d'EFI est de répliquer ce modèle de réussite dans d'autres pays – en l'adaptant aux spécificités locales.

EFI intervient au Burkina Faso et au Mali depuis fin 2013 avec un projet de promotion à l'international du tissage artisanal du coton financé par le Secrétariat d'Etat à l'Economie Suisse (de 2013 à 2015)²⁰ et ayant reçu des contributions de l'Union européenne via le projet

²⁰ SECO a financé un projet couvrant le Ghana, le Burkina Faso et le Mali à hauteur de 3.5 millions de Francs Suisse (CHF) dont environ 30% étaient destinés au Burkina Faso et au Mali soient environ 1.05 million de Francs Suisse;

de Promotion du Coton Africain du 10^{ème} FED²¹. Il faut tenir en compte le fait que le projet est parti de rien et que tout a dû être construit, acheté, rassemblé de bout en bout avant de pouvoir former dans un premier temps des artisans extrêmement pauvres, vivant dans des communautés très marginalisées. Cette étape était nécessaire car la qualité et la productivité du tissage produit était largement insuffisant pour permettre à ces artisans défavorisés d'être des opérateurs à part entière sur le marché international. Le projet a ainsi constitué une infrastructure destinée à soutenir les activités commerciales des artisans: le Groupement d'Intérêt Economique dénommé « Commerce et Artisanat pour le Bien-Être Social » (GIE CABES). Cette dernière qui opère comme une unité de coordination centrale (un « hub ») est gérée par une entreprise sociale autour de laquelle s'articule un réseau de points de production. Le 'hub' a été équipé par le projet de hangars, de métiers à tisser adaptés à un plus grand niveau de production, de l'eau courante, de sanitaires, de salles de réunion et de panneaux solaires pour la production d'électricité. Tout ceci a permis d'accroître de façon spectaculaire la productivité et d'accueillir un nombre beaucoup plus important d'artisans bénéficiaires.

Il faut également constater - surtout au Burkina Faso - que 80% de la production artisanale textile est effectuée sur les petits métiers métalliques. Ce segment de tissage connaît des difficultés d'écoulement sur le marché local et régional à cause de la mauvaise qualité, qui reste un point critique pour l'accès au marché international de la haute mode et de la décoration intérieur (tissus utilisés pour fabriquer des accessoires, sacs, ceintures, pochettes, sacs fourre-tout pour les courses, cadeaux, lingerie de maison). Le projet n'a pu créer pour les artisans du petit métier que des opportunités limitées à cause des crises au Burkina Faso et au Mali et de la nécessité d'organiser ce segment de marché pour les objectifs d'approvisionnement fiables et durables exigés par les marchés. Il s'agit d'environ 1 800 artisans liés aux petits métiers au Burkina Faso, déjà partenaires du projet, dont les produits sont promus auprès des acheteurs internationaux. Le projet suit les clusters de production qui existent dans les différentes régions et provinces du Burkina Faso, donc comporte des bénéficiaires indirects aussi, en général les commerçants, négociants, les fabricants, les prestataires qui interviennent tout au long de la chaîne de valeur (environ 500 artisans et commerçants.)

Ce projet de promotion du tissage artisanal a déjà obtenu de très bons résultats:

- La commercialisation des tissus Burkinabé et Maliens issus de l'héritage traditionnel auprès des clients internationaux de l'EFI (6 000 m de tissus exportés en 2016 et 12 clients internationaux).
- L'utilisation par les créateurs des tissus dans des collections haut de gamme vendues dans le monde entier (et qui peuvent être admirés lors des semaines de la mode à Milan, Paris, Londres ou New York) ;
- Le GIE CABES regroupe une quinzaine d'ateliers au Burkina Faso et au Mali. Créé fin 2014 elle parvient désormais à prendre en charge son personnel et ses frais courants.
- La création/sécurisation directe de 400 emplois et de plus de 1 800 emplois tout au long de la chaîne de valeur du tissage ;
- Une augmentation de 200% du revenu des tisserands;
- L'augmentation de la productivité des tisseuses/tisserands, passant de moins de 0,5m/jour à plus de 5m de tissu produits/jour.

Enseignements tirés et axes de progrès identifiés pour la Phase II :

²¹ Fond de Développement Européen – La contribution de l'Union Européenne s'est élevée à 350 000 EUR entre 2013 et 2015 et s'élèvera environ à 70 000 EUR en 2016 ;

L'impact du projet peut être élargi pour inclure un nombre supérieur de bénéficiaires directs grâce aux leçons apprises durant la première Phase:

- Le projet se concentrera donc sur le tissage mais inclura également des activités de couture pour permettre d'apporter de la valeur ajoutée aux tissus produits en les transformant en articles destinés à l'aménagement d'intérieur (nappes, coussins, couvre-lit, objets de décoration etc.).
- Le projet aura pour objectif d'améliorer l'ensemble de la filière (du coton ramassé au produit fini) et de contribuer à l'obtention du statut d'artisan. Le projet interviendra notamment auprès des coopératives de femmes impliquées dans l'égrenage et dans la filature du coton biologique pour améliorer la qualité du fil produit et pouvoir l'utiliser dans la production des tissus destinés aux marchés internationaux. La possibilité de garantir un approvisionnement en coton biologique fiable est également un attrait supplémentaire pour les clients internationaux. Ceci contribuera au dynamisme et à la création d'emplois dans la filière.
- La première Phase du projet (2013-2015) était concentrée sur des ateliers localisés à Ouagadougou (et en périphérie) et Bobo Dioulasso au Burkina Faso et sur un nombre restreint d'ateliers au Mali. Le but de ce nouveau projet est d'intégrer de nombreux ateliers/micro artisans en zones rurales, des réfugiés et migrants ayant été expulsés d'Europe ou d'autres pays africains pour éviter qu'ils ne soient tentés de prendre ou reprendre le chemin de l'Europe au péril de leur vie. Dans les communautés urbaines et rurales où travaille EFI, c'est la création d'emplois qui réduira l'incitation à émigrer. EFI collaborera étroitement avec des associations de Migrants et d'expulsés au Burkina Faso et au Mali pour intégrer des réfugiés et migrants dans son travail (ex: l'Association Maliennes des Expulsés et l'Association « Alert Migration » au Burkina Faso – pour plus d'informations, voir section 2.2.2.)

Les enseignements complémentaires tirés de la première Phase sont les suivants :

- Les capacités de production actuelles sont insuffisantes pour répondre à la demande du marché (mode et aménagement d'intérieur) apporté par EFI. Ce constat est extrêmement positif et souligne la validité de l'approche d'EFI qui se base sur les demandes du marché pour définir ses interventions et s'assurer qu'elles permettent de créer des emplois et une amélioration des conditions de vie durable. Toutes les formations fournies permettent en effet aux bénéficiaires de s'insérer dans une chaîne de valeur dynamique avec des débouchés professionnels. Le projet proposé permettra donc de former plusieurs milliers de personnes qui pourront s'insérer dans cette chaîne de valeur dynamique²² avec des débouchés garantis.
- Le succès de ce projet sur le long terme viendra de la pérennisation des acquis de capacités de deux entreprises sociales partenaires au Mali et au Burkina Faso.
- La collaboration avec les autorités publiques sera renforcée notamment pour développer et assurer la reconnaissance des hubs des entreprises sociales comme centres de production « modèles » et de formation.

En termes d'actions complémentaires du projet et afin de mener à bien l'intégration des migrants, réfugiés et migrants potentiels, EFI réalisera et développera plusieurs partenariats directement au Burkina Faso et au Mali mais également en Europe pour soutenir ses activités.

²² EFI est déjà en relation avec plusieurs marques de design d'intérieur qui sont intéressées par des collaborations mais la majorité de ces marques souhaitent acheter des produits finis (de type coussin couvre lit, fauteuil, objet de décoration) et non pas seulement des tissus. Il va donc falloir développer des gammes de produits à leur offrir.

En Europe, EFI a déjà établi un partenariat avec un centre d'accueil de réfugiés et migrants :

- Collaboration avec Lai Momo :

EFI collabore avec Lai Momo, un organisme de développement italien, sur la question du retour des migrants dans leur pays d'origine. Lai Momo a ouvert un centre de formation pour migrants à Bologne en Italie où 18 migrants sont déjà en formation pour apprendre comment travailler le cuir et fabriquer des sacs à main et autres accessoires en cuir. Cette formation inclus l'apprentissage des compétences suivantes : construction de sacs, élaboration de patrons, coupe et couture du cuir. La formation est faite par des maîtres artisans et des experts internationaux, et soutenue par les compétences techniques de l'EFI. La connaissance de ces techniques est un savoir-faire qui a de l'utilité dans toutes les chaînes de valeur faisant partie du réseau EFI qui s'étend aussi au Ghana et en Afrique de l'Est en Ethiopie, ainsi qu'au Kenya. EFI apporte son expertise pour développer un programme de formation adapté (un Protocole d'Accord est en cours de signature entre les deux entités) et contribue également son réseau de marques de mode. En effet, un partenariat avec une importante marque de luxe italienne vient d'être sécurisé spécifiquement pour produire des sacs dans ce centre. La formation a pour objectif de leur permettre de trouver du travail ou de créer leur propre activité une fois de retour dans leur pays. Le projet proposé au Mali et au Burkina Faso complètera parfaitement la démarche de l'EFI avec Lai Momo en Italie en préparant un terrain favorable au retour des migrants qui pourront être insérés dans la chaîne de valeur du textile artisanal ou bénéficier de l'accès au réseau d'acheteurs internationaux de l'EFI. Cette collaboration fera partie de l'objectif spécifique 3 dans cette proposition de projet. D'autant plus, EFI et Lai Momo collaboreront pour répliquer ce modèle de centre de formation pour migrants dans un autre pays européen (Allemagne). D'autres centres de formation européens pourront être approchés en complémentarité des actions menées avec lai Momo pour renforcer le volet "formation professionnelle" avant le retour au pays.

- Collaboration avec les gouvernements des pays qui géreront les programmes de Retours Volontaires assistés et d'Aide à la Réintégration :

EFI et Lai Momo sont en discussion avec le gouvernement italien pour tester un modèle de migration circulaire (des artisans du Burkina Faso et du Mali viendraient être formés en Italie pour ensuite repartir dans leur pays avec un bagage technique adapté) mais aussi pour répliquer le centre de formation de Lai Momo à Lama Di Reno dans d'autres régions d'Italie. Un projet de protocole d'accord est à l'étude.

Au Burkina Faso et au Mali, pour les actions complémentaires, EFI a identifié plusieurs partenaires et synergies possible pour intégrer les réfugiés et migrants potentiels au sein du projet.

- Collaboration avec l'OIM:

EFI collaborera avec l'OIM pour définir et mettre en place ses interventions auprès des camps de réfugiés, auprès des groupes de migrants expulsés d'autres pays d'Afrique et auprès des migrants participants à des programmes de Retour Volontaire et d'Aide à la Réintégration. La signature d'un Protocole d'Accord entre l'Organisation Internationale pour les Migrations et le Centre du Commerce International est en cours. L'accord spécifiera les modalités de leur collaboration qui va s'étendre à plusieurs pays d'Afrique (Gambie, Maroc, Tunisie, Algérie et Egypte auxquels se rajouteront le Burkina Faso et le Mali).

- Collaboration avec les institutions de Micro Finance :

EFI mettra en relation les ateliers et micro-entreprises avec des institutions de microfinance au Burkina Faso et au Mali (par exemple avec les caisses populaires qui sont des réseaux de microfinance diffusés sur tout le territoire) et les soutiendra dans leurs demandes de financement, notamment via la création des « centres de services » dans les entreprises sociales. Des études de faisabilité sur le choix de ou des IMFs partenaires au projet seront menées dans les 2 pays d'intervention.

- Collaboration avec les associations de réfugiés et migrants expulsés :
EFI est en train de développer un partenariat avec l'Association LABAL SENO (Ex WALDE SENO) qui est très expérimentée dans la formation des réfugiés/migrants expulsés. Cette association organise des formations pour de jeunes réfugiés. La procédure de cette association est de former des jeunes réfugiés (souvent entre 15 à 25 ans) pendant trois mois, et ensuite le soutenir à développer leur propre start-up (ils reçoivent 1 mois de suivi de leur start-up et une dotation d'équipement). EFI rédigera un *Memorandum of Understanding* avec LABAL SENO, l'ANPE du Sahel et GIE CABES pour formaliser ce partenariat. EFI travaillera de même étroitement avec l'Association Malienne des Expulsés (AME) et l'association « Alert Migration » au Burkina Faso.

3.2. Actions complémentaires

Au Burkina Faso, des synergies seront mises en œuvre avec le Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'artisanat dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui de l'Artisanat au Burkina Faso (PAA-BF) entre 2016-2018 et financé par l'Agence de Coopération au Développement de l'Autriche (ADA). Au niveau des projets actifs d'appui à l'artisanat textile, l'EFI est en démarche synergique avec les activités de l'ONG catholique suédoise dénommée DIAKONIA aussi bien au Burkina qu'au Mali. L'EFI aura également des synergies avec les activités en appui à la formation professionnelle et la lutte contre le chômage des jeunes de la fondation suisse Contact. Ces activités sont menées en collaboration avec les collectivités locales du Mali et du Burkina Faso.

Au Mali les organismes d'appui et de coordination de la filière textile tels que le Centre du Développement de l'Artisanat Textile (CDAT) qui anime « la plateforme nationale des acteurs du textile du Mali » bénéficient depuis 2012 de projets et/ou programmes de coopération, ayant des objectifs de création d'emplois. Le CDAT, l'Apex Mali (Agence pour la Promotion des Exportations du Mali) et le CERFITEX (Centre sous régional de Formations des Techniques du Textile) et des Etablissements Public d'Intérêt Collectif « EPIC », sous tutelle de différents départements ministériels, sont tous informés et/ou impliqués dans les Missions de l'EFI au Mali.

3.3. Synergie et coordination des acteurs dans la zone d'intervention

Des partenariats seront conclus avec des entités intervenant dans la culture du coton biologique, comme le Mouvement Biologique Malien (MOBIOM), la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) et Compagnie Malienne des Textiles (COMATEX) au Mali pour développer une chaîne d'approvisionnement en coton et en fil de coton biologique fiable pour les ateliers. Au Burkina Faso cela se fera avec l'Union des Producteurs de Coton du Burkina Faso (UNPCB) qui appuie les productions de la filière biologique et Filature du Sahel SA (FILSAH).

Les modalités de la collaboration entre l'EFI (ITC) et les différents acteurs seront clarifiées dans des protocoles d'accord pour maximiser l'impact des collaborations et une communication régulière sera instaurée entre l'EFI et les différentes entités pour maximiser les synergies.

4. DESCRIPTION DETAILLEE

4.1. Objectifs

L'objectif général de l'action est de contribuer à la réduction de la pauvreté et ainsi à la fixation des populations et à la réduction des migrations irrégulières.

Les objectifs spécifiques (intrinsèquement liés) sont les suivants:

1. Contribuer au développement de perspectives économiques, à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'artisanat, avec un focus sur les femmes et les jeunes, via la promotion des exportations ;
2. Renforcer la chaîne de valeur du tissage (du coton au produit fini) et contribuer à l'amélioration du statut social de l'artisan ;
3. Développer et mettre en place un modèle qui puisse être répliqué pour des retours volontaires assistés et pour l'aide à la réintégration de migrants maliens et burkinabés ayant été formés en Italie à travers le partenaire technique de l'EFI (Lai Momo);

4.2. Groupes ciblés et bénéficiaires finaux

Le projet cible les groupes suivants :

- A. **Les micro-artisans du secteur informel** tissant sur des petits métiers métalliques à deux pédales - avec un focus sur les femmes et les jeunes pour promouvoir la parité et faire évoluer les structures patriarcales;
- B. **Les femmes et les jeunes dans la filière de transformation du coton biologique en fil** (les personnes en charge de l'égrenage, du nettoyage et de la filature) ;
- C. **Les micros et petites entreprises (MPE) artisanales issues de l'émersion du secteur informel artisanal** (créées autour du tissage sur grands métiers, à plusieurs pédales.) Les micro-artisans (Groupes A et B) font souvent partie du secteur informel du travail et n'ont pas de structure formelle ni de contrat. Les MPE sont les micros et petites entreprises intégrées dans la chaîne de valeur, ce sont souvent des coopératives dans leur première phase de vie et cela comprend également les entreprises de filature;
- D. **Les réfugiés maliens** en situation d'exil prolongé des camps (Camp de Goudoubo, Camp Tine-Edjar.) Les réfugiés intégrés dans des villages d'accueil, à Ouagadougou et Bobo Dioulasso pourront également être pris en compte dans les activités menées dans ces localités. Les activités auprès des réfugiés seront menées uniquement si le contexte sécuritaire le permet ;
- E. **Les migrants expulsés de retour dans leur pays d'origine** – souvent candidats « multi récidivistes » au départ vers l'Europe ou d'autres pays d'Afrique ;
- F. **Les migrants faisant partie de programmes d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration** de l'OIM et faisant partie du Centre d'accueil et de formation de Lai Momo en Italie ;
- G. **Les créateurs Burkinabé et Maliens**: l'initiative va intégrer dans son portfolio des créateurs burkinabés et maliens qui produisent au Burkina Faso et au Mali et des créateurs des diasporas malienne et burkinabé. Les créateurs sont des stylistes qui développent une collection de prêt-à-porter et/ou d'accessoires vendus sur le marché

local. Les micro-artisans du projet sont des tisserands et des artisans travaillant dans la chaîne de valeur du tissage et du textile, tandis que le travail des créateurs se situe plutôt au sommet de cette chaîne. L'objectif est de promouvoir leur travail à l'international, de les encourager à travailler avec les artisans locaux, et ainsi de favoriser les retombées économiques au Burkina Faso et au Mali. EFI va également promouvoir les partenariats avec des **créateurs africains** souhaitant utiliser les tissus et accessoires produits au Burkina Faso ainsi que les **entrepreneurs de la diaspora** dans le secteur de l'e-commerce de produits artisanaux ou de décoration d'intérieur (par exemple : Aboubakar Fofana, Mamadou Lamine Kouyaté) ;

- H. **Les jeunes diplômés des instituts de formations dans le textile** pour venir renforcer les équipes techniques, de formation et de management du GIE CABES :
- Les diplômés du Centre de Recherche et de Formation pour l'Industrie Textile (CERFITEX), et du Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT) au Mali;
 - Les diplômés de l'Université de Ouagadougou – filières spécialisées dans le textile et la chimie (pour les procédés de teinture) et du Centre de formation professionnelle agréé par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation.

Bénéficiaires finaux :

- Groupe cible A: 2 700 personnes issues de communautés marginalisées;
- Groupe cible B: 900 personnes issues de communautés marginalisées;
- Groupe cible C: 450 personnes issues de communautés marginalisées (les capacités pour embaucher ce nombre de personnes a déjà été atteint);
- Groupes cibles D, E, F: 500 migrants;
- Groupe cible G: 30 créateurs Burkinabés et Maliens pour un total de 450 bénéficiaires;
- Groupe cible H: 50 jeunes professionnels.

Total des bénéficiaires finaux: **5 050 personnes**.

Bénéficiaires indirects du projet au Burkina Faso et au Mali: familles et communautés des artisans, micro artisans dans les domaines supports (construction des équipements et des infrastructures); commerçants au détail de produits de mode sur le marché local et régional; opérateurs dans le tourisme de masse et le tourisme d'affaires; plateforme de l'industrie créative (cinéma, théâtre etc.) de Ouagadougou: **6 000 personnes** visées (entre le Burkina Faso et le Mali).

4.3. Résultats escomptés et principales activités

Objectif spécifique 1 - Contribuer au développement de perspectives économiques, à la création d'emplois et à la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'artisanat, avec un focus sur les femmes et les jeunes, via la promotion des exportations.

R.1.1 Les deux entreprises sociales (GIE CABES en création au Mali et GIE CABES existant déjà au Burkina Faso), qui gèrent des activités commerciales avec les acheteurs internationaux, fonctionnent en autonomie à l'issue du projet. Des investisseurs privés ont investi dans les structures.

- A.1.1.1 Développement des compétences managériales des entreprises sociales et des ateliers/micro entrepreneurs à travers un programme structuré d'accompagnement qui est géré directement par le CTA de EFI et son équipe;
- A.1.1.2 Identification et inclusion d'investisseurs privés dans le projet pour qu'ils investissent dans les entreprises sociales;
- A.1.1.3 Définition des plans d'affaires pour les entreprises sociales et investissement du secteur privé/d'investisseurs sociaux dans les deux entreprises sociales. L'investissement correspondra à une injection de capital dans les deux entreprises sociales. Bien avant la fin du projet, les deux entreprises sociales auront atteint leur seuil de rentabilité et dégageront des profits (le GIE CABES a déjà ses premiers deux bilans actifs). Les fonds seront utilisés pour augmenter les capacités de production, de contrôle qualité, de gestion, les compétences commerciales des entreprises sociales, mais également pour développer de nouveaux produits et services, financer des acquisitions et/ou accroître leurs fonds de roulement.

R.1.2. L'accès au marché international pour les ateliers/PME/entreprises sociales artisanales a été renforcé, ce qui stabilise les ventes et permet la création d'emplois le long de la chaîne de valeur, y compris pour les réfugiés maliens artisans.

- A.1.2.1 Développement de nouvelles gammes de produits pour attirer et satisfaire les demandes d'un plus grand nombre d'acheteurs dans les secteurs mode/lifestyle et aménagement d'intérieur ;
- A.1.2.2 Promotion du projet au sein des plateformes de communication de EFI (site internet, magazine « The Hand of Fashion » et réseaux sociaux) pour attirer de nouveaux clients et sensibiliser les consommateurs au projet et aux problématiques de mode éthique, insertion de l'artisanat dans les marchés internationaux et migrations;
- A.1.2.3 Conseil pour développer et améliorer les supports de communication et les compétences marketing des entreprises sociales et des ateliers (sites Internet, e-commerce, brochures, catalogues, éventuellement les réseaux sociaux, etc.), en incluant l'installation de showrooms pour améliorer l'accès aux marchés locaux;
- A.1.2.4 Création d'opportunités d'emplois auprès des réfugiés via:
 - La collaboration et soutien aux initiatives d'appui aux expulsés du Burkina Faso et du Mali pour que ces personnes, souvent des jeunes hommes, puissent être formées et intégrées dans les filières artisanales promues par le projet et qu'ils évitent de repartir pour l'Europe;
 - Le soutien d'initiatives existantes auprès des réfugiés maliens (type Design for Peace) en leur fournissant un appui conseil et l'accès au marché.

R.1.3. Une entreprise sociale a été créée au Mali sur le modèle du GIE CABES.

- A.1.3.1 Choix de la structure légale adaptée et création de la nouvelle entreprise sociale avec les ateliers partenaires du projet au Mali;
- A.1.3.2 Mise en œuvre des procédures d'opérations standards et de l'équipe de gestion.

R.1.4 Les capacités de production des entreprises sociales et de leurs ateliers partenaires ont été renforcées et ils peuvent répondre efficacement aux demandes des clients internationaux (productivité, design, qualité, etc.).

A.1.4.1 Augmentation de la productivité (pour satisfaire la demande dans les délais impartis) via :

- L'augmentation du nombre d'ateliers inclus dans le projet avec un focus sur les ateliers dans les zones rurales pour contribuer à la fixation des populations locales et des migrants burkinabé et maliens de retour.
- Des formations techniques spécifiques pour augmenter la productivité (nombre de mètres de tissus produits/jour) ;
- L'achat/la construction d'équipements spécifiques et d'infrastructures pour augmenter la productivité des ateliers (ceci permettra également d'améliorer les conditions de travail) ;

A.1.4.2 Amélioration de la qualité (pour fidéliser et acquérir de nouveaux acheteurs) via :

- Le renforcement des procédures d'adhésion aux entreprises sociales au Burkina Faso et au Mali;
- L'optimisation des étapes de production délicates du tissage (teinture et mise sur ensouple);
- Des formations spécifiques;

A.1.4.3 Formations dans le développement de produits et le suivi des tendances internationales.

R.1.5. Des MPE et micro-entreprises dans le domaine du tissage, et de la confection d'accessoires/aménagement d'intérieur ont été consolidées et formalisées pour contribuer à la création de travail et valeur ajoutée au sein du pays et sont partenaires des entreprises sociales.

A.1.5.1 Appui et conseil à la création de micro-entreprises;

A.1.5.2 Accompagnement dans les premières étapes de productions en fournissant des collections pilotes et en incluant les nouveaux entrepreneurs dans les formations du projet.

A.1.5.3 Soutien aux PME et aux micro-artisans pour accéder aux ressources financières (mise en relation avec des organismes de micro crédits ou projets existants d'ONGs, appui et conseil pour les relations avec les banques).

A.1.5.4 Soutenir l'intégration des PME dans les mécanismes de dialogue social pour assurer leur pleine formalisation.

R.1.6 Les entreprises sociales ont intégré de nouveaux membres pour élargir leurs offres pour le marché de l'aménagement et du design d'intérieur.

A.1.6.1 Identification des entités (MPE/PME/ateliers et inclusion des micro-entreprises qui ont été créées via le projet : voir R.1.5) dans les domaines du tissage et de la couture qui pourraient devenir partenaires des entreprises sociales, pour élargir la gamme de produits (tous les membres des entreprises sociales bénéficieront des mêmes opportunités de formation);

A.1.6.2 Organisation de formations techniques et pratiques dans les domaines du tissage, de la couture et de la maroquinerie pour améliorer la qualité de la production de ces entités et pouvoir les inclure dans les activités des entreprises sociales ;

A.1.6.3 Organisation de formations au niveau des entreprises sociales et des ateliers sur le management, l'organisation de la production, la communication avec les clients internationaux, les exigences du marché, les bases du marketing et le design.

R.1.7 Les entreprises sociales (via leurs hubs) sont reconnues comme centres d'excellence et de formation pour la production de textile artisanal.

- A.1.7.1 Convention avec le Ministère de la formation professionnelle au Burkina Faso et au Mali pour que les entreprises sociales deviennent des centres agréés de formation pratique pour les artisans;
- A.1.7.2 Développement d'un groupe d'experts locaux capables de disséminer les bonnes pratiques, d'organiser des formations et contribuer au développement du secteur à l'issue du projet. Ce groupe sera formé par des experts internationaux;
- A.1.7.3 Elaboration de programme précis de formations en collaboration avec les experts internationaux et organisation de formations par les experts locaux.

R.1.8 L'incubateur de marques a été créé au sein des entreprises sociales – et avec l'aide de l'incubateur, deux marques ont été créées.

- A.1.8.1 Développement d'un incubateur pour soutenir la création de marques par certains artisans – ces marques feront partie du segment de marché des « lifestyle brands » qui proposent des articles de mode mais aussi de décoration et d'aménagement d'intérieur ;
- A.1.8.2 Développement de partenariats avec les créateurs de mode locaux/régionaux et de la diaspora.

Objectif spécifique 2 – Renforcer la chaîne de valeur du tissage (du coton graine au produit fini) et améliorer le statut social de l'artisan.

R.2.1 La chaîne d'approvisionnement artisanal en fil de coton biologique fonctionne parfaitement à travers les conseils techniques apportés et le fil obtenu est de qualité.

- A.2.1.1 Organisation de formations théoriques et pratiques tout au long de la chaîne de préparation du fil. Ceci se fera, entre autres, en collaboration avec CERTIFEX et le réseau REMATRAC bio. Il y aura donc des formations sur l'égrenage, le peignage, le cardage, la filature du coton et la teinture pour assurer la qualité du fil.
- A.2.1.2 Mise en place d'un accord avec la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) pour garantir l'approvisionnement en coton biologique ;
- A.2.1.3 Mise en place d'un protocole d'accord avec CERFITEX pour l'organisation de formations techniques;
- A.2.1.4 Mise en place d'un protocole d'accord avec le département des recherches chimiques de l'université de Ouagadougou (dirigé par le Professeur Nacoro) pour les formations en teinture dont la teinture naturelle.

R.2.2 Les entreprises sociales (via leurs hubs) fonctionnent comme centres de services pour les artisans et MPE et la protection sociale est renforcée via l'obtention de la carte d'artisan.

- A.2.2.1 Développement des compétences des entreprises sociales pour que ces dernières deviennent des « centres de service » pour les ateliers (pour les assister dans leur comptabilité de base, leurs relations avec les organes officiels, etc.) - cet axe de travail est lié au résultat R.1.1;
- A.2.2.2 Obtention de la « carte d'artisan » pour les artisans membres de l'entreprise sociale.

R.2.3 **Transparence garantie dans la chaîne de valeur du tissage grâce à la mise en place de RISE, le système de traçabilité et de mesure d'impact développé par EFI.**

A.2.3.1 Organisation de groupes de travail et de concertation avec les nouveaux membres des entreprises sociales pour introduire RISE ;

A.2.3.2 Mise en place de RISE au sein de tous les ateliers membres des entreprises sociales et chez leurs partenaires pour couvrir toute la chaîne de valeur et garantir des pratiques éthiques et respectueuses de l'environnement ainsi que la traçabilité du produit.

A.2.3.3. Garantir la transparence dans la chaîne de valeur grâce au dialogue tripartite entre les autorités et les partenaires sociaux en appuyant de la plateforme RISE.

Objectif spécifique 3 – Développer et mettre en place un modèle qui puisse être répliqué pour des retours volontaires assistés et pour l'aide à la réintégration de migrants maliens et burkinabés ayant été formés en Italie à travers le partenaire technique de l'EFI (Lai Momo).

R.3.1 **Modèle pour la mise en place de retours volontaires assistés avec aide à la réintégration de migrants originaires du Burkina Faso et du Mali développé en collaboration avec Lai Momo et les autorités italiennes.**

A.3.1.1 Définition d'un programme adapté de formation à mettre en place en collaboration avec Lai Momo pour permettre la réintégration des migrants volontaires dans les chaînes de valeur où intervient EFI au Burkina Faso et au Mali – la réintégration pourra être faite à différents niveaux de la chaîne de valeur selon les compétences des migrants (artisans ou dans les équipes de gestion, de marketing, etc.). Leur exposition à la culture européenne sera un atout car ils auront une meilleure compréhension du marché final;

A.3.1.2 Identification de candidats au programme de formation par le gouvernement italien et Lai Momo ;

A.3.1.3 Assistance de l'EFI auprès de Lai Momo et des autres centres de formation pour le bon déroulement du programme de formation pour s'assurer que les compétences développées sont adaptées à l'intégration dans les chaînes de valeurs où opère EFI au Burkina Faso et au Mali.

R.3.2 **Modèle testé avec le retour d'un premier contingent de migrants.**

A.3.2.1 Identification des candidats au retour sur la base du volontariat (opérée par Lai Momo et les autorités italiennes) ou candidats dont le droit d'asile a été définitivement refusé (après avoir fait appel) et donc résignés à être expulsés;

A.3.2.2 Retour du premier contingent et insertion immédiate dans les chaînes de valeur où opère EFI via le projet – les premiers retours peuvent servir de témoignages « success story » pour les autres candidats potentiels aux retours volontaires.

R.3.2 **Modèle pour les retours volontaires et l'aide à la réintégration avec un centre de formation répliqué dans un autre pays européen.**

A.3.2.1 Identification des parties prenantes (associations, ONGs) adaptées pour le développement d'un centre de formation sur le modèle du centre de Lai Momo en Italie ;

A.3.2.2 Mise en place du centre de formation (achats de machines, recrutement des formateurs et sélection des premiers apprentis par les autorités allemandes et les ONG ou associations responsables) ;

A.3.2.3 Démarrage de la première formation dans un autre pays Européen (Allemagne).

4.4 Analyse des parties prenantes

Les bénéficiaires : Voir partie 4.2

Les partenaires :

- Le projet inclut de nombreuses **marques de mode** internationales partenaires de l'EFI qui souhaitent utiliser des tissus de type Dalifani ou Bogolan pour la confection de vêtements mais aussi des **marques internationales de décoration et aménagement d'intérieur** qui ont besoin de fournitures et d'objets d'ameublement.
- Le projet a pour objectif d'assurer la durabilité de l'initiative et des entreprises sociales en y intégrant des **entrepreneurs privés** du Burkina Faso et du Mali (comme par exemple des couturiers et distributeurs de mode) pour la pérennisation des acquis du projet.
- Des partenariats seront conclus avec des **instituts de formation professionnelle dans le domaine de l'artisanat** (tissage, maroquinerie, couture) et de la mode comme par exemple le CERFITEX ou le CDAT au Mali ou encore des filières spécialisées de l'Université de Ouagadougou qui a également des élèves originaires du Burkina Faso. Ces derniers pourront également intervenir pour les formations sur la transformation du coton en fil de qualité. Ces entités seront aussi bénéficiaires car certains de leurs intervenants pourront recevoir des formations. CERFITEX a déjà proposé la mise en place d'un partenariat pour 2017 incluant une sélection des diplômés de la promotion du Master 2016.
- Des partenariats seront conclus avec des **entités intervenant dans la culture du coton biologique**, comme le Mouvement Biologique Malien (MOBIOM), la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) et Compagnie Malienne des Textiles (COMATEX) au Mali pour développer une chaîne d'approvisionnement en coton et en fil de coton biologique fiable pour les ateliers. Au Burkina Faso cela se fera avec l'Union des Producteurs de Coton du Burkina Faso (UNPCB) qui appuie les productions de la filière biologique et Filature du Sahel SA (FILSAH);
- Des partenariats seront conclus avec des **ONGs qui œuvrent auprès des réfugiés** en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les Réfugiés des Nations Unies.
- Enfin, le projet impliquera plus activement le Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (**MICA**), le **secrétariat technique de la Politique Sectorielle de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (POSICA)**, le **Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille** au Burkina Faso et avec le **Ministère de l'artisanat et du Tourisme ainsi que d'autres entités publiques et partenariats public-privés au Mali**.
- Voir section 3.2 pour les collaborations avec d'autres organismes internationaux/organisations non gouvernementales.

Analyse des problèmes et domaines d'appui prioritaires

Les problèmes et domaines d'appuis prioritaires suivants ont été recensés pour les micro-artistes/les jeunes et les femmes œuvrant dans le secteur informel :

- L'insuffisance de revenus pour vivre décemment ;
- Des capacités de gestion et de production insuffisantes ;
- La difficulté d'accès aux marchés ;
- Le manque de formations avec des débouchés professionnels garantis;

Pour les PME dans le secteur artisanal (tissage, couture):

- Déficit de connaissance des marchés internationaux et des techniques de communication et de marketing pour sécuriser et acquérir de nouveaux clients;
- Déficit de capacités de gestion;
- Des capacités de production limitées;
- Difficultés dans la chaîne d'approvisionnement;
- Des connaissances en design et tendances du marché insuffisantes et des outils limités pour développer une large gamme de produits qui correspondent aux attentes du marché international;
- Un accès aux ressources financières limitées et des problèmes de cash-flow pour pouvoir préfinancer la réalisation de commandes plus importantes;

4.5. Risques et hypothèses

Les risques identifiés pour la mise en œuvre du projet sont les suivants :

Risques	Niveau de risque	Mesures d'atténuation
Problèmes de qualité → Le produit final ne répond pas aux attentes et aux normes du marché international ou local	F	Constituer une bonne équipe locale et établir des normes claires à respecter → EFI travaille avec un réseau de clients haut de gamme qui s'accroît chaque année. Avec chaque commande il existe un risque de non-conformité. Néanmoins, travaillant depuis 8 ans avec des clients haut de gamme, EFI connaît les exigences de qualité internationale. Au Burkina Faso, EFI a développé les capacités de contrôle de qualité de l'équipe locale et fera de même au Mali. En outre, chaque client d'EFI achète avec régularité deux collections par an et la phase de développement de produit permet d'assurer la qualité de chaque production.
Instabilité politique → les activités ne peuvent pas être mises en place dans les délais impartis	M	Constituer une bonne équipe locale → Durant le projet d'EFI de 2013 à 2015 les activités n'ont jamais été interrompues (même durant le coup d'Etat). La dimension régionale du projet et les nombreuses synergies et complémentarités entre les actions au Mali et au Burkina Faso vont également permettre d'atténuer ce risque.

Epidémie (type Ebola) → les activités ne peuvent pas être mise en place dans les délais impartis	F	Actions d'urgence à mettre en place pour assurer la sécurité des personnes prenant part au projet. Durant la crise d'Ebola en 2014 (qui n'a pas touché le Burkina Faso) des mesures préventives de sensibilisation dans les langues locales et des mesures d'hygiène avaient été mises en place dans tous les ateliers. Une communication transparente et régulière avec les clients internationaux permet de mitiger les conséquences de ce type de problème.
Pratiques discriminatoires, travail des enfants ou travail forcé	F	EFI applique RISE, un outil de traçabilité, de mesure d'impact et de contrôle d'adhésion aux principes de la « Fair Labor Association » (Association pour le Travail Equitable). RISE permet de mitiger les inégalités et d'éliminer formes d'exploitation
Terrorisme	M	Les deux pays bénéficiaires sont ciblés par le terrorisme. Les équipes recevront des formations avancées sur les procédures de sécurité et de gestion des risques.

Les hypothèses pour la réussite du projet et de sa mise en œuvre sont:

- L'intérêt des marques de mode haut de gamme pour les produits et tissus réalisés par des artisans perdure. L'importance économique du marché de la mode en Europe et à travers le monde ne peut être déniée – le marché du luxe est évalué à 250 milliards d'euros. Aujourd'hui, dû à la forte compétition entre les marques, les maisons de mode cherchent à se différencier et à proposer des expériences et produits uniques à leurs consommateurs. De plus, le marché de la mode durable et éthique est un marché en croissance qui est poussé par la forte tendance pour les produits de qualité fait à main et valorisant des savoir-faire unique et le développement du mouvement de consommation responsable;
- Le nombre de bénéficiaires peut être augmenté sans créer de déséquilibres au sein des communautés ciblées
- Les institutions locales sont collaboratives (déjà vérifié pendant la Phase I de 2013 à 2015)
- Le système de traçabilité de l'EFI peut être mis en œuvre, pour engager les consommateurs sur les réseaux sociaux et plateformes de communication d'EFI et du projet (déjà vérifié lors de la Phase I et inclus dans le plan de travail) ;
- Une partie de l'équipe technique composée d'experts internationaux et nationaux coordonne et contribue au projet.

4.6. Questions transversales

Il est important de relever que les inégalités dont sont victimes les femmes, les jeunes et autres personnes vulnérables dans le secteur de l'artisanat sont plutôt liées à la pauvreté et aux manques de ressources, ce qui favorise des interférences entre le social et l'entreprise, les conflits intergénérationnels, l'exode rurale et la migration illégale. Des outils de mitigations des pesanteurs socio-culturelles et du conservatisme religieux sont donc nécessaires.

La promotion des femmes et de la parité: la parité est une question cruciale et au cœur des interventions de EFI. Bien que souvent dans l'ombre, les femmes sont les piliers de leurs communautés et contribuent de façon notable au développement de leur communauté quand elles en ont l'opportunité. L'atelier de tissage est un lieu de liberté et d'émancipation pour la femme qui peut également y amener ses plus jeunes enfants pas encore scolarisés, ce qui lui permet d'assurer à la fois correctement son rôle de mère et de contribuer au revenu de la famille et ainsi gagner son indépendance et le respect des siens. EFI continuera donc de promouvoir l'inclusion et l'émancipation des femmes via le projet.

Les outils d'enquête permanente du RISE d'EFI permettent de capturer toutes les formes de pesanteurs socio-culturelles et religieuses qui limitent la liberté et l'émancipation des femmes, EFI continuera donc de promouvoir l'inclusion et l'émancipation des femmes via le monitoring du RISE.

L'égalité des chances est une ligne directrice du projet, ainsi les jeunes hommes ne seront pas relégués pour autant car il existe une tradition de tissage par les hommes dans ces pays). EFI a déjà inclus de nombreux tisserands durant la première phase du projet. Cet engagement se poursuivra avec un focus sur les jeunes (hommes et femmes), plus enclins à l'exode rural et à la migration.

La jeunesse : la jeunesse est également un thème clé car les jeunes sont les plus enclins à émigrer pour rejoindre les villes et entreprendre des voyages (surtout les hommes), au péril de leur vie, vers l'Europe ou d'autres pays d'Afrique qui semblent plus attractifs. Le projet fait donc de l'employabilité des jeunes une priorité. L'engagement des jeunes se fera de la manière suivante :

- Via des partenariats avec les Agences Nationales Pour l'Emploi locales et avec le bureau des artisans de Ouagadougou et ses antennes régionales, les centres d'apprentissage professionnel de compétences des régions, communes et provinces (par exemple le Centre de la Municipalité de Ouagadougou pour la formation en couture, tissage, broderie pour jeunes femmes venant des campagnes et en abandon scolaire) ;
- Via l'utilisation de la méthodologie développée durant la première Phase du projet pour sélectionner les bénéficiaires ;
- Via des entretiens avec les nombreux candidats en recherche d'emploi qui se présentent quotidiennement aux portes des ateliers de tissage membres du GIE CABES – en utilisant la méthodologie et les critères de sélection développés et en mettant en place des « accords d'engagement » individuels (en parallèle des codes de conduite des ateliers);

Migration et lutte contre la radicalisation: les outils du RISE, indispensables au suivi de l'impact social du projet, sont orientés aussi vers l'égalité des chances et permettent d'identifier, mesurer, corriger (jusqu'à les éradiquer) toutes les formes de discrimination et limitations des libertés, y compris le radicalisme religieux. EFI activera tous les partenariats avec des initiatives orientées vers la promotion socioculturelle, la sensibilisation contre les risques de la migration illégale et du radicalisme religieux, en impliquant aussi la diaspora, des migrants de retour, des réfugiés et des associations locales de jeunes (en incluant des manifestations culturelles dans les théâtres et cinémas, telles RECREATRALES au Burkina Faso, ou le Groupe KOTEBA au Mali). EFI lancera aussi une campagne de sensibilisation en partenariat avec Lai Momo, qui gère plusieurs centres d'accueil et d'orientation en Italie.

Marqueurs de Rio

Marqueurs de Rio	Non ciblé	Objectif important ²³	Objectif principal ²⁴
Diversité biologique	v	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lutte contre la désertification	v	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Atténuation du changement climatique	v	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adaptation au changement climatique	<input type="checkbox"/>	v	<input type="checkbox"/>

5. QUESTIONS DE MISE EN ŒUVRE

5.1. Convention avec l'organisation

L'ITC signera une convention de délégation avec l'Union européenne.

5.2. Période indicative de mise en œuvre opérationnelle

La durée de la mise en œuvre est de 48 mois.

Le délai pour le démarrage opérationnel des actions de terrain sera de un mois à partir de la signature du contrat.

5.3. Modules et volets de la mise en œuvre

Au sein de l'ITC, le projet sera directement mis en œuvre par l'équipe de l'Ethical Fashion Initiative.

L'équipe dédiée à la mise en œuvre (y compris les experts internationaux) aura pour bases d'intervention Ouagadougou et Bobo Dioulasso au Burkina Faso et Bamako et Ségou au Mali.

5.4. Budget indicatif

	Composantes	Montant total en euros
Objectif spécifique 1	Contribuer au développement de perspectives économiques, à la création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'artisanat, avec un focus sur les femmes et les jeunes, via la promotion des exportations	4 080 000
Objectif spécifique 2	Renforcer la chaîne de valeur du tissage (du coton cueilli au produit fini) et améliorer le statut social de l'artisan	1 010 000
Objectif spécifique 3	Développer et mettre en place un modèle qui puisse être répliqué pour des retours volontaires assistés et pour l'aide à la réintégration de migrants maliens et burkinabés ayant été formés en Italie à	875 000

²³ Quand un/les marqueur(s) de Rio est/sont important(s), mais pas essentiel(s) pour l'action

²⁴ Quand un/les marqueur(s) de Rio est/sont essentiel(s) pour l'action

	travers le partenaire technique de EFI (Lai Momo)	
Dépenses opérationnelles		2 900 000
Visibilité		160 850
Verification and evaluation		320 000
Sous-total de l'action		9 345 850
Coûts indirects (7%)		654 150
TOTAL		10 000 000

5.5. Structure organisationnelle et gouvernance de l'action

Equipe au siège de l'EFI à Genève/Nairobi :

- Le Conseiller Technique Principal d'EFI et son équipe technique seront responsables de l'organisation et de la gestion générale du projet, ainsi que des relations clients (développement de produit, communication initiale), de l'accompagnement des entreprises sociales avec un transfert progressif de ces compétences aux partenaires du projet. Il sera aussi en charge des relations avec Lai Momo et les partenaires européens pour la formation et la sensibilisation des migrants.
- Un assistant de projet avec un profil de gestion de la communication et du marketing, sera en charge des activités liées au dialogue avec la presse spécialisée et avec les consommateurs finaux via les réseaux sociaux avec un transfert progressif de ces compétences aux Entreprises Sociales.
- La mise en place du système de traçabilité, implémentation de code de conduite sur le travail équitable et de mesure d'impact d'EFI dénommé RISE se fera :
 - Sous la direction de l'équipe en charge de la traçabilité et de la mesure d'impact d'EFI qui est basée à Nairobi;
 - Avec l'aide d'un consultant local pour chaque pays dédié à la traçabilité et la mesure d'impact les deux premières années du projet (jusqu'à ce que l'entreprise sociale puisse prendre ce rôle en charge) ;

Equipe locale :

- Un(e) membre de l'équipe internationale basé(e) sur le terrain sera le gestionnaire du projet et ayant une très bonne connaissance de la région et du terrain. Il/Elle sera en charge de la gestion quotidienne du projet et du suivi de la performance– il/elle sera basé(e) dans les pays d'intervention et des voyages en Europe (pour assurer l'intégration du projet dans le travail plus générale de EFI).
- Deux équipes techniques complètes (10 experts par pays - 4 experts de production, 4 experts de contrôle qualité, 2 experts de logistique et transports), formées par des experts nationaux dans la production textile et artisanale, travailleront sous la coordination du gestionnaire et organiseront les activités (production, contrôle qualité, logistique) et les formations sur le terrain dans chacun des pays (ces postes sont entièrement sur le budget du projet). Ces équipes permettront d'assurer la durabilité du projet car ils seront recrutés via les entreprises sociales puis embauchés par ces dernières une fois qu'elles en auront la capacité financière à l'issue du projet.

Experts internationaux en appui technique:

- EFI dispose d'un réseau d'experts techniques internationaux qui seront recrutés au cas par cas pour les formations et l'appui-conseil spécifique. Ces experts devront transférer leurs compétences aux bénéficiaires, en particulier aux entreprises sociales et leurs équipes techniques qui deviendront des experts locaux.

5.6. Suivi des résultats

EFI et le Centre du Commerce International disposent de systèmes de suivi internes, techniques et financiers qui permettent d'assurer une gestion et une mise en place optimale du projet. Le système de mesure d'impact, d'implémentation de code de conduite sur le travail équitable et de traçabilité développé par EFI, RISE, fait également partie de ces outils de suivi. RISE permet un suivi très précis, autant qualitatif que quantitatif, des changements et progrès induits par le projet.

EFI communiquera de la façon suivante sur les avancées du projet :

- Un rapport d'avancement tous les six mois qui sera soumis à la Délégation de l'UE au Burkina Faso, au Mali et au siège à Bruxelles pour rendre compte de la mise en œuvre de l'action, des difficultés rencontrées, des changements mis en place, ainsi que des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs correspondants, en utilisant comme référence la matrice du cadre logique. Les rapports auront également une partie dédiée à la communication et aux mesures mises en place pour assurer une visibilité optimale de l'Union européenne et la reconnaissance de sa contribution auprès des bénéficiaires.
- Un rapport final, narratif et financier qui couvrira toute la période de mise en œuvre de l'action.

Les Délégations de l'UE au Burkina Faso et au Mali pourront effectuer des visites de suivi du projet, par l'intermédiaire de leur propre personnel et de consultants indépendants. Il serait souhaitable que l'Union européenne effectue une évaluation de mi-parcours, à la fin de la seconde année, pour que EFI puisse affiner, ajuster ou confirmer les activités prévues jusqu'à la fin du projet. Dans le cadre des projets financés par le FFU, un système spécifique de suivi, monitoring et évaluation sera mis en place pour structurer et uniformiser les rapports tout en donnant la visibilité nécessaire aux bénéficiaires et activités du projet.

5.7. Évaluation et audit

5.7.1. Evaluation et audit par la Commission européenne

La Commission pourra procéder à une évaluation à mi-parcours et finale pour l'ensemble de l'action (sur une ou plusieurs composantes de l'action). Ces évaluations se feront par l'intermédiaire de consultants indépendants. Ce projet pilote innovant fera aussi l'objet d'une mission de suivi sur l'impact socio-économique du projet sur les populations cibles à travers une mission d'AT financée sur budget suivi et évaluation du FFU (TCF-Technical Cooperation Facility ou Research Facility).

Les rapports d'évaluation seront communiqués au pays partenaire et aux autres parties prenantes clés. L'organisation (ITC-EFI) et la Commission analyseront les conclusions et les recommandations des évaluations et décideront d'un commun accord, le cas échéant en accord avec le pays partenaire, des actions de suivi à mener et de toute adaptation nécessaire et notamment, s'il y a lieu, de la réorientation du projet.

Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

5.7.2. Evaluation et audit par le(s) organisation(s)

Une évaluation finale de la présente action ou ses composantes sera conduite par l'intermédiaire de consultants indépendants, commandée par la Commission. Sans préjudice des obligations applicables aux marchés conclus pour la mise en œuvre de la présente action, la Commission peut, sur la base d'une évaluation des risques, commander des audits indépendants ou des missions de vérification des dépenses pour un ou plusieurs contrats ou conventions.

5.8. Communication et visibilité

En termes de communication et de visibilité, EFI suivra les obligations légales et contractuelles qui seront prévues dans la convention de financement. Le plan de communication et de visibilité de l'action ainsi que les obligations contractuelles adaptées seront établis sur la base du manuel de communication et de visibilité pour les actions extérieures de l'Union européenne.

Durant la première phase du projet (2013-2015), EFI a suivi les indications fournies par les donateurs et porté une attention particulière pour assurer une visibilité et reconnaissances adaptées aux contributions de l'Union Européenne sur le terrain.

EFI assurera également une communication permanente sur le projet et ses activités. En effet le segment de marché visé (mode haut de gamme) par EFI pour assurer des débouchés aux activités doit être régulièrement alimenté par des informations sur l'histoire du produit car celle-ci en fait partie intégrante et contribue à sa valeur. Il faut donc communiquer sur le processus de création du produit et l'impact que ce processus a sur les communautés. EFI utilise notamment le système RISE pour mesurer et communiquer efficacement ces informations auprès des différentes parties prenantes (partenaires de mode, consommateurs, donateurs). EFI communique sur ses projets et leurs impacts auprès du public le plus large et varié possible via ses plateformes de communication et ses réseaux sociaux. Le but est d'insuffler un changement dans le monde de la mode et transmettre le message et les valeurs de la mode éthique au-delà des consommateurs aguerris. Pour ce faire, EFI organise également des conférences, panels et séminaires dans les universités.

Dans le cadre des projets financés par le FFU, un système spécifique sera mis en place pour assurer la visibilité nécessaire aux activités et bénéficiaires du projet.

Annexe 1. DOMAINES THEMATIQUES DU FONDS FIDUCIAIRE

Domaine thématique 1 : Développement économique et emploi	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Appui à l'entreprenariat, aux MPE/PME et au secteur informel, notamment en faveur des femmes	X	<input type="checkbox"/>
Appui au développement des zones de croissance économique	<input type="checkbox"/>	X
Renforcement des compétences professionnelles et techniques et amélioration de l'employabilité des jeunes filles et garçons	X	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 2: Sécurité alimentaire et nutritionnelle, développement rural et résilience	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Production, productivité, valorisation et commercialisation des produits Agricole,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Infrastructures de proximité (désenclavement, maîtrise de l'eau Agricole etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gestion durable des ressources naturelles et Adaptation aux changements climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accès à l'eau potable, hygiène et assainissement, cadre de vie et accès aux services de base (santé, éducation etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 3: Gestion de la migration	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Prévention de la migration irrégulière et lutte contre la traite des êtres humains	<input type="checkbox"/>	X
Droit d'asile, migration légale et mobilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Synergies entre migration et développement (soutien aux initiatives des diasporas)	X	<input type="checkbox"/>
Aide au retour et à la réintégration	X	<input type="checkbox"/>
Gestion des frontières	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Domaine thématique 4: Gouvernance et prévention des conflits	Ciblage principal	Ciblage secondaire
Renforcement de l'état de droit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prévention des conflits et de la radicalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Renforcement des capacités en soutien à la sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXE 2. MATRICE INDICATIVE DU CADRE LOGIQUE

Les activités, les produits escomptés et l'ensemble des indicateurs, avec leurs cibles et leurs valeurs de référence qui figurent dans la matrice du cadre logique sont fournis à titre indicatif et peuvent être mis à jour au cours de la mise en œuvre de l'action sans modification de la décision de financement. La matrice indicative du cadre logique évoluera au cours de la durée de vie de l'action: des lignes supplémentaires seront insérées pour énumérer les activités, de même que des colonnes supplémentaires pour les objectifs intermédiaires (étapes), s'il y a lieu, et pour rendre compte des résultats obtenus, mesurés par rapport aux indicateurs.

	Logique d'intervention	Indicateurs	Valeurs de référence (si disponible)	Cibles (si disponible)
Objectif global: impact	Contribuer à la réduction de la pauvreté et à la fixation des populations et à la réduction des migrations irrégulières, notamment vers l'Europe ;	a) Augmentation du niveau de salaire b) Bénéficiaires finaux	c) Augmentation de salaire de 50% dans les ateliers membres du GIE CABES d) Bénéficiaires finaux : 400	e) Revenu journalier moyen augmentant de + 200% pour tous les ateliers/micro-entreprises partenaires f) 5 050 bénéficiaires finaux g) Burkina Faso: 2 923 (550 +2 373) h) Mali: 1 627 (350 +1277) i) 500 migrants
Objectif spécifique 1	a) Contribuer au développement de perspectives économiques, à la création d'emplois et la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'artisanat, avec un focus sur les femmes et les jeunes, via la promotion des exportations ;	b) Niveau de salaire c) Nombre d'emplois créés	a) 400 emplois créés et stabilisés	a) Au moins 3 650 emplois consolidés/créés (émersion de l'informel) - bénéficiaires finaux Burkina Faso : 2373 Mali : 1277
R. 1.1	Les deux entreprises sociales (au Mali et au Burkina Faso) fonctionnent totalement indépendamment sans aucun soutien managérial de EFI à l'issue du projet. Des investisseurs privés ont investi dans les structures ;	Pour chaque ES: a) Existence du programme de développement des compétences managériales b) Existence des plans d'affaires c) Investisseurs sociaux identifiés d) Investisseurs sociaux dans les entreprises	Uniquement pour le GIE CABES : a) Compétences managériales basiques et nécessité de renforcer l'équipe de management du GIE CABES b) Pas de plan d'affaire complets c) Pas d'investisseur dans la structure - le GIE CABES doit encore être consolidé	Pour chaque ES (1 ES au Burkina Faso et 1 ES au Mali): a) Programme des compétences managériales mise en place et utilisable dans d'autres contextes b) Plans d'affaires disponibles c) Liste d'investisseurs contactés disponibles d) Au moins un investisseur par entreprise sociale

R.1.2	L'accès au marché international pour les ateliers/PME/entreprises sociales artisanales a été renforcé ce qui stabilise les ventes et permet la création d'emplois le long de la chaîne de valeur, y compris pour les réfugiés maliens artisans ;	<ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de clients internationaux (dans la mode et l'aménagement/design d'intérieur/lifestyle) b) Evolution des ventes de tissus en volume/an c) Nombre de gammes de tissus d) Nombre de formations pour le développement produit en interne e) Nombre de nouveaux modèles développés en interne/an - correspondants aux tendances du marché f) Capacité de traduire les modèles développés par les marques dans tous les hubs (diffusion et compréhension des fiches techniques) - existence d'une équipe de Développement Produit g) Supports de communication et marketing existants (site internet, catalogue, brochure) et capacité de les mettre à jour en interne h) Showrooms/points de vente locaux existants dans tous les hubs des entreprises sociales et dans des ateliers pour une large couverture géographique 	<p>Uniquement pour le GIE CABES :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) 12 clients internationaux (uniquement dans la mode) b) Environ 6,000 m d'ici fin 2016 c) Un catalogue global nombre réduit de gammes de tissus spécifiques (seulement Danfani/Bogolan) - gamme inadaptées aux tendances pour l'ameublement d) Capacités de développement produit en interne limitées e) La traduction des modèles des acheteurs nécessite très souvent l'intervention du consultant EFI f) Site internet, brochure et catalogue existants mais pas de capacités pour les gérer en interne g) Showrooms/point de vente prévus dans les hubs du GIE CABS d'ici Mai 2017 (sur fonds UE) 	<ul style="list-style-type: none"> a) 20 clients internationaux (mode/aménagement d'intérieur et lifestyle) b) 135 000 m par an en grande largeur, en Année 4 (croissance visée par l'ajout de nouveaux ateliers - intérêt du marché avéré), et plus de 500 000 m en petite largeur. c) 60 gammes (10 tissus par gamme) de tissus et tissus pour l'ameublement disponibles d) 2 cycles de formation par an, par Entreprise Sociale, pour le développement produit et la constitution d'une équipe dédiée e) Equipe de Développement Produit existante f) Capacités en interne pour développer et mettre à jour les supports de communication existants g) Au moins 2 Showrooms/points de vente (dans chaque hub des ES) et 2 autres points de vente (atelier ou boutique)
R.1.3	Une entreprise sociale a été créée au Mali sur le modèle du GIE CABES	<ul style="list-style-type: none"> a) Existence de l'ES au Mali (regroupant des PME/MPE et ateliers) b) Nombre d'ateliers faisant partie de l'ES 	<ul style="list-style-type: none"> a) Pas d'Entreprise Sociale au Mali - certains ateliers sont membres du GIE CABES mais la coordination n'est pas optimale 	<ul style="list-style-type: none"> a) Entreprise Sociale existante b) Au moins 5 membres fondateurs et 29 ateliers partenaires
R.1.4	Les capacités de production des entreprises sociales et de leurs ateliers partenaires ont été renforcées et ils peuvent répondre efficacement aux demandes des clients internationaux (productivité, design, qualité, etc.);	<p>Pour chaque ES :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Nombre de nouveaux ateliers/microentreprises membres b) Nombre de formation techniques sur le tissage et l'organisation de la production pour augmenter la productivité c) Nombre de grands métiers disponibles d) Productivité des tisseuses/tisserands (en m/jour) e) Numéro d'ateliers soutenus par le projet 	<p>Uniquement pour le GIE CABES :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) 9 ateliers/microentreprises membres (entre BF et Mali) et 20 ateliers partenaires dont les capacités doivent encore être améliorées b) Capacité de production des ateliers membres c) 30-40 grands métiers disponibles d) Environ 5m/jour en moyenne pour les 5 ateliers membres et 3m/jour pour les partenaires (0.5m pour les ateliers non 	<p>Pour chaque ES :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) 20 formations (12 au Burkina Faso et 8 au Mali) techniques/an sur la chaîne du tissage b) 150 grands métiers disponibles (100 au Burkina Faso et 50 au Mali) c) Productivité de 5m/jour par artisan pour tous les ateliers sur les grands métiers

			former)	
R.1.5	Des MPE et micro-entreprises dans le domaine du tissage, de la préparation du fil et du métier, et de la confection d'accessoires/aménagement d'intérieur ont été consolidées et formalisées pour contribuer à la création de travail et	Nombre de nouvelles MPE/PME créées avec l'aide du projet (soutien financier et appui conseil) mise en relation avec institutions de microfinance Nombre d'entités ayant pu contacter des prêts/recevoir des financements	Uniquement pour le GIE CABES : a) 1 PME créée (le GIE CABES) - Aucune micro-entreprise créée via le projet b) Collaboration avec AFEPO c) Nombre d'entités en besoins de financements à déterminer	25 ateliers/micro-entreprises ont soumis des demandes de financement à des institutions de microfinance. 10 entités ayant pu contacter des prêts/recevoir des financements (nombre à ajuster en fonction des besoins)
R.1.6	Les entreprises sociales ont intégré de nouveaux membres pour élargir leurs offres pour le marché de l'aménagement et du design d'intérieur ;	Pour chaque ES : a) Nombre d'artisans/micro-entreprises partenaires/membres de l'entreprise sociale dans le domaine de la couture/ articles d'aménagement d'intérieur b) Nombre de formations techniques dispensées aux nouveaux membres	a) Plusieurs ateliers sont en attente d'adhésion (car ils doivent adhérer au code de conduite du GIE CABES qui permet de répondre aux standards internationaux et d'être en ligne avec RISE et ses exigences de transparence, travail équitable, etc.)	a) 32 ateliers au Burkina Faso et 29 ateliers au Mali. b) 10 formations techniques/an et formation en continue en contrôle qualité (6 au Burkina Faso et 4 au Mali) c) 10 formations théoriques/an sur la gestion/communication/relations clients, etc. (6 au Burkina Faso et 4 au Mali)
R.1.7	Les entreprises sociales (via leurs hubs) sont reconnues comme centres d'excellence et de formation pour la production de textile artisanal ;	a) Existence d'une convention avec le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Alphabétisation pour assurer la reconnaissance du GIE CABES comme lieu de formation b) Formation d'un groupe d'experts locaux c) Existence de programmes de formations	a) Pas de convention avec les autorités publiques (un protocole devait être signé avec les autorités de Ouagadougou mais a été repoussé du fait des événements politiques) b) Deux experts locaux vraiment qualifiés pour organiser des formations de qualité	a) Convention signée et en place avec le Ministère b) Groupe de 10 experts locaux (tissage, teinture, couture) capable d'intervenir dans tous les ateliers et d'organiser des formations structurées c) Programmes de formations élaborés en détail
R.1.8	L'incubateur de marques a été créé au sein des entreprises sociales - et avec l'aide de l'incubateur, deux marques ont été créées ;	a) Incubateur avec programme de formation en place b) Existence des marques (nom, identité graphique, catalogue, site internet, etc.) c) Premières ventes réalisées à l'international pour ces marques	a) Pas d'incubateur b) Aucune marque créée	a) Incubateur en place - lié au centre de formation b) Nom des marques, identité graphique, catalogue, site internet disponibles c) Au moins 2 clients internationaux par marque en Année 4
Objectif spécifique 2	Renforcer la chaîne de valeur du tissage de coton (du coton cueilli au produit fini) et améliorer le statut social de l'artisan ;	a) Chaînes d'approvisionnement fiables (qualité et délai) en coton conventionnel et biologique	a) Fil en coton biologique de qualité insuffisante pour la confection de tissus pour les marchés internationaux - qualité du fil teint conventionnel variable	a) 100% des stocks de fil en coton biologique achetés peuvent être utilisés dans les commandes internationales - qualité optimale du fil conventionnel teint b) 900 bénéficiaires finaux (550 au Burkina Faso et 350 au Mali)

R.2.1	La chaîne d'approvisionnement artisanale en fil de coton biologique fonctionne parfaitement à travers les conseils techniques apportés par le projet et le fil obtenu est de qualité - le fil conventionnel teint est également de qualité	<p>a) Nombre de formations organisées sur l'égrenage du coton biologique et la filature</p> <p>b) Nombre de formations pour construire des outils améliorés pour la filature à la main</p> <p>c) Nombre de formations organisées sur les attentes du marché</p> <p>d) Qualité du fil de coton biologique reçu par les</p>	<p>Pas d'activité dans ce domaine : jusqu'alors.</p> <ul style="list-style-type: none"> Intérêt du marché avéré (nombreuses demandes) Identification déjà réalisée de groupes de fileuses/égreneuses à former dans le réseau de AZPF <p>notamment</p>	<p>a) 30 formations organisées sur l'égrenage du coton biologique et la filature (19 au Burkina Faso et 11 au Mali)</p> <p>b) 20 formations par ans pour construire des outils améliorés pour la filature à la main (12 au Burkina Faso et 8 au Mali)</p> <p>c) 20 formations organisées sur les attentes du marché (12</p>
R.2.2	Les entreprises sociales (via leurs hubs) fonctionnent comme centres de service pour les artisans et MPE et la protection sociale est renforcée via l'obtention d'une carte d'artisan qui promeut le statut d'artisan ;	a) Existence de la carte d'artisan + services auxquels elle permet d'avoir accès		a) Tous les artisans membres des entreprises sociales et des ateliers partenaires ont une carte et accès aux services des entreprises sociales
R.2.3	Transparence garantie dans la chaîne de valeur du tissage grâce à la mise en place de RISE, le système de traçabilité et de mesure d'impact développé par EFI ;	a) % d'ateliers/micro-entreprises dans lesquels RISE est mis en place	a) RISE en place dans les ateliers membres du GIE CABES - en cours chez les partenaires du	a) RISE en place dans 100% des ateliers/micro-entreprises membres et partenaires des entreprises sociales
Objectif spécifique 3	Développer et mettre en place un modèle qui puisse être répliqué pour des retours volontaires assistés et pour l'aide à la réintégration de migrants maliens et burkinabés ayant été formés en Italie à travers le partenaire technique de l'EFI (Lai Momo);	<p>a) Numéro de migrants</p> <p>b) Modèle en place</p> <p>c) Modèle répliqué</p>	Pas disponible	<p>a) 500 migrants bénéficiaires finaux</p> <p>b) Modèle défini</p> <p>c) Modèle répliqué</p>
R.3.1	Modèle pour la mise en place de retours volontaires assistés avec aide à la réintégration de migrants originaires du Burkina Faso et du Mali développé en collaboration avec Lai Momo et les autorités italienne ;	<p>a) Nombre de migrants formés via le centre de Lai Momo</p> <p>b) Nombre de migrants (revenant d'Europe ou d'autres pays d'Afrique) inclus dans les chaînes de production</p>	Pas de référence disponible	<p>a) 150 migrants formés via le centre de Lai Momo</p> <p>b) 300 migrants (revenant d'Europe ou d'autres pays d'Afrique) inclus dans les chaînes de production</p>

R.3.2	Modèle testé avec le retour d'un premier contingent de migrants ;	a) Nombre de migrants prenant part au Programme de Retour Assisté et d'Aide à la Réintégration	Pas de référence disponible	a) 30 migrants prenant part au Programme de Retour Assisté et d'Aide à la Réintégration
R.3.3	Modèle pour les retours volontaires et l'aide à la réintégration avec centre de formation répliqué en un autre pays européen;	a) Existence du centre formation en Allemagne b) Nombre de migrants formés la première année	Pas de référence disponible	a) Centre de formation ouvert et fonctionnel en un autre pays Européen b) 20 migrants formés la première année

